

# TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

POSTE - TBM

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

JUIN 2010

## BIENTÔT LA PRÉSIDENTENCE BELGE



## ET SES PRIORITÉS!

**DOSSIER**  
P. 4



**ÉDITO**  
Une crise peut en  
éclipser une autre!  
P. 3



**POSTE**  
Aux urnes,  
Camarades!  
P. 9



**TBM**  
L'accident du travail,  
comment éviter  
les préjudices P. 12

## L'inflation est de retour!

Elle est passée de 0,7 % en février à 1,66 % ce mois-ci. Le grand coupable, c'est le cours du pétrole qui a littéralement explosé (+ 64 % entre mars 2009 et mars 2010 et plus de 100 % de hausse par rapport à son niveau de décembre 2008). On s'attend à ce qu'une nouvelle forte poussée inflationniste soit enregistrée courant 2010, via les prix de l'énergie. Un véritable suivi des prix énergétiques en Belgique est urgent, pour les ménages et les entreprises. La FGTB demande en tout cas la création rapide et effective de l'observatoire des prix de l'énergie.

## Assemblée générale

Assemblée générale des Pensionnés et Pré-pensionnés du CEPAG - Jeudi 10 juin à 14h (Accueil 13h). Participation de Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne & Administrateur du CEPAG.

Lieu : Ciney Expo, rue du Marché Couvert, 3 à 5590 Ciney.

Contact: tél. 081 265 163 - Mail: Michel.ROSENFELDT@cepag.be

## PERMANENCES FISCALES

Dans un souci d'efficacité, veuillez vous munir de tous les documents nécessaires tels que:

- la carte d'identité et du code PIN;
- le carnet syndical en règle de cotisations;
- la déclaration et avertissement extrait de rôle de l'année précédente;
- l'avertissement extrait de rôle du précompte immobilier (revenu cadastral);
- les fiches de salaire et/ou pension, mutuelle, chômage;
- attestation assurance-vie, épargne-pension, ALE, libéralité;
- prêt hypothécaire;
- les congés payés;
- impôts des personnes physiques (IPP) de la commune du domicile;
- preuves des déductions diverses (rente alimentaire, économie d'énergie...);
- composition de ménage, handicap + 66 %;
- si contexte particulier, joindre les pièces y afférant.

### Huy

Le mercredi 16 juin de 9h à 12h et de 14h à 16h à la CGSP, rue du Neufmoustier, 8.

### Centre (La Louvière)

Les mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 juin de 9h à 11h30 à la CGSP, rue du Temple, 7.

Contact: Cde Roland Hermans.

### Liège

Le mercredi 16 juin de 9h à 12h et de 14h à 16h à la CGSP, Salle Yerna (2<sup>e</sup> étage), Place St-Paul, 9-11.

### Welkenraedt

Les jeudis 10 et 24 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h (Cde José Nicolaye) à la CGSP, rue de la Gare, 14.

Ce service ne concerne que les affiliés de la CGSP-Welkenraedt et est rendu **exclusivement** aux dates précitées.

### IRB Bruxelles

Du lundi 7 au vendredi 11 juin de 9h à 12h à la CGSP-Bruxelles, salle B (1<sup>er</sup> étage), rue du Congrès, 17-19.

## DANS NOS RÉGIONALES

### Hainaut occidental

#### Amicale des Pensionnés

L'Amicale organise son traditionnel voyage d'automne le samedi 11 septembre 2010.

Destination: Mariembourg – À toute vapeur.

Nombre de places limité.

Inscriptions lors des permanences les mardis de 14h à 16h.

Tél. 069 226 151

## Coupe du Monde

# LA BELGIQUE N'EST PAS SÉLECTIONNÉE



## Une crise peut en éclipser une autre !

Depuis maintenant plusieurs semaines, le débat politique belge tourne inlassablement autour de « BHV » et des questions institutionnelles.

En jouant la carte communautaire, les acteurs libéraux du gouvernement occultent avantagement les maigres résultats engrangés par la droite au pouvoir et, du même coup, éclipsent les vrais problèmes qui sont économiques et sociaux. C'est aussi une aubaine pour les partis qui, en Flandre, ont basé leur fonds de commerce sur le communautaire. Que deviendront les NVA, Vlaams Belang et compagnie une fois la Belgique éclatée ? Des partis de droite (et droite extrême) obligés de se partager le terrain électoral avec l'Open VLD, bien sûr !

Mais en attendant, à chaque élection, les partis « nationalistes » du nord font le plein de voix.

C'est ce que l'Open VLD a compris et, désireux de s'attirer les grâces de l'électorat, il a provoqué la crise responsable de la chute du gouvernement, seule échappatoire nationaliste à une absence de politique économique et sociale attendue par leur électorat de droite. Ce n'est pas par hasard que le MR, par la voix de sa composante FDF, fait de la surenchère communautaire pour exciter un peu plus le nord du pays et attirer les voix des francophones de Bruxelles et de sa périphérie.

Voilà ainsi les libéraux du nord, du sud et de Bruxelles sur la même longueur d'ondes malgré les nuances qu'ils apportent dans leur discours officiel : remettre le communautaire et l'institutionnel à l'agenda en éjectant le social !

Ainsi, la grave crise sociale que nous subissons en est presque reléguée au rang de fait divers. Pourtant, il faut bien le reconnaître, « BHV » ne justifie pas une crise qui risque d'exploser notre système social. En effet, il s'élève déjà des voix au nord du pays qui réclament des compensations au fait d'accorder aux francophones de la périphérie « certaines facilités ».

Il est tout simplement scandaleux que l'aile libérale du gouvernement – celle qui défend les intérêts notionnels et la réforme fiscale... en faveur des plus riches – provoque une crise d'une telle ampleur dont les conséquences pourraient mettre en péril notre sécurité sociale, donc sa sauvegarde.

La lutte contre le chômage, la privatisation des services publics, le démantèlement de la sécurité sociale ou la remise en cause des salaires, sont des objectifs qui méritent un engagement politique de grande ampleur soutenu par un véritable débat et une confrontation d'idées sur des questions sociales de première importance.

Aujourd'hui, il est de notre devoir de ne pas laisser la crise institutionnelle éclipser la crise sociale. Le dossier « BHV » ne peut accaparer l'agenda politique même s'il faut qu'il soit réglé une fois pour toutes.

### Pour une alternative de gauche

En attendant, il y a d'autres priorités auxquelles il est grand temps que le gouvernement de demain s'attèle.

Voilà pourquoi d'ici au 13 juin, nous n'aurons de cesse de rappeler que les travailleurs du public comme du privé, de Wallonie, comme de Bruxelles ou de Flandre, avec ou sans emploi, méritent mieux que de voir leur situation reléguée au second plan des préoccupations politiques.

Voilà pourquoi d'ici au 13 juin, nous rappellerons que pour le monde du travail, **le seul vote utile est celui qui se porte sur une liste de gauche**, celle dont le programme reprend nos priorités politiques et sociales.

Comme notre horizon ne s'arrête pas le 13 juin, à l'issue des élections, nous resterons attentifs à ce que la formation de la future majorité ne se négocie pas sur le dos des travailleurs.



Francis Wégimont, Secrétaire général de l'IRW  
Alain Lambert, Vice-président de la CGSP

# Bientôt la présidence belge et ses priorités

*Alors que la Belgique s'apprête pour les élections, l'Europe attend la Belgique qui doit prendre la présidence tournante le 1<sup>er</sup> juillet.*

En pleine préparation de Présidence européenne – une présidence se prépare un an auparavant –, le gouvernement belge a sauté! On ne polémiquera pas sur la vanité communautaire des uns ni sur la réponse pathétique des autres: décentrons le débat, visons l'Europe et les priorités de la présidence belge pour les six mois à venir. Ou plutôt les priorités qui s'imposent à une présidence belge déjà bien affaiblie.

Les enjeux de la présidence du deuxième semestre étaient nombreux: application du Traité de Lisbonne, mise en œuvre de la future stratégie EU2020, environnement, climat, sécurité et justice, élargissement...

## Un vide... aspirant

Alors que la présidence est l'occasion de mettre à l'agenda et en discussion des questions plus difficiles lorsqu'un gouvernement en prend la peine, comme l'avait fait la Belgique en décembre 2001, le gouvernement s'est, ici, limité au strict minimum.

Quant au programme commun, composé en troïka – avec l'Espagne (présidence précédente) et la Hongrie

(présidence suivante) –, il est si vague, qu'il n'est d'aucun secours, d'autant qu'il est complètement dépassé par l'actualité des dernières semaines.

## Une présidence « cocooning »

Avec le Traité de Lisbonne, la présidence tournante aurait cependant dû voir ses priorités recentrées sur les enjeux internes puisque les questions de politique extérieure et de défense relèvent désormais du Haut représentant de l'UE. Mais coincée entre le Conseil européen et son président pro-actif, l'ancien Premier ministre belge, Herman Van Rompuy, l'eurogroupe présidé par le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker et la Banque



Centrale européenne, il est difficile de croire que la Belgique puisse faire sa place au vu de notre contexte politique interne. Tout au plus pourra-t-elle, comme le remarque un ministre du gouvernement démissionnaire, jouer en toute impartialité le rôle de « médiateur ». En fait, c'est désormais le Conseil européen, où la droite est nettement majoritaire, qui mène la danse sur les questions socio-économiques.

### Van Rompuy mène la danse

Herman Van Rompuy a en effet pris les rênes des destinées européennes, convoquant Conseils européens (la réunion des chefs d'État de l'UE) sur Conseils européens depuis décembre dernier, pour gérer la crise grecque, devenue la crise de l'euro. Alors, s'il faut chercher le programme européen des six mois à venir, ne le cherchez pas ailleurs. Le Conseil européen a été on

ne peut plus clair le 10 mai dernier : « le Conseil est fermement déterminé à assurer la viabilité budgétaire et le renforcement de la croissance économique dans tous les États membres et convient donc que *les plans d'assainissement budgétaire et de réforme structurelle seront accélérés, dans les cas où cela se justifie*. Par conséquent, nous saluons et soutenons sans réserve l'engagement du Portugal et de l'Espagne d'arrêter de nouvelles mesures d'assainissement importantes en 2010 et 2011 et de les présenter au Conseil Ecofin du 18 mai. La Commission procédera en juin, dans le cadre de la procédure de déficit excessif, à une évaluation visant à déterminer si ces mesures sont suffisantes !

Il s'agit ni plus ni moins d'un appel à l'accélération des réformes nationales, et surtout à la réduction des dépenses publiques, que même l'OCDE conseillait de ne pas diminuer trop

vite au risque d'aggraver la crise. Car le renflouement des caisses grecques est assorti de conditions sévères, principalement une cure d'austérité générale et un amaigrissement conséquent des dépenses publiques. Mi-mai, le Fonds monétaire international avertissait que le temps des réformes est venu pour tous les pays de l'Union européenne car leurs perspectives de croissance sont médiocres, tout en se disant prêt à aider si nécessaire.

### Tous Grecs mais pas tous solidaires...

La première des priorités va donc être de gérer la crise de la zone euro. Car si des décisions n'ont pas cessé d'être prises depuis plusieurs mois, elles sont toujours en retard d'une guerre et précédées de déclarations fracassantes sur le respect des traités et du pacte de stabilité et de croissance. Gageons que les marchés ne rentreront pas dans le rang

PAPA AUSSI EST SOLIDAIRE



L'EUROPE CONTRE LA MONTÉE DES EAUX



de sitôt et vont continuer leurs petits jeux de va-et-vient, avec spéculations et profits à la clé. L'Europe a trop longtemps tergiversé et craint de retrouver ses manches, laissant s'embourber les obligations grecques dans le marché spéculatif!

L'aide à la Grèce n'a ainsi été mise en œuvre que très tardivement, et principalement pour éviter la contagion aux autres États membres. Le Conseil européen visait délibérément l'Espagne et le Portugal, mais l'Irlande, l'Italie et le Royaume-Uni sont aussi vulnérables. Cette activation du programme de soutien à la Grèce n'est dès lors pas la manifestation d'une solidarité européenne retrouvée; le Conseil européen l'a décidée contraint et forcé par la chute de l'euro et n'a qu'un but prioritaire: stabiliser la zone euro. Qui plus est, les États membres qui prêtent à la Grèce empruntent à des taux peu élevés, autour de 2 % compte tenu de leur niveau de confiance sur les marchés (évalué par une cotation des agences de notation actuellement favorable AAA), tandis que la Grèce devra les rembourser au taux fixé par le Conseil européen de 5 %. Les vrais bénéficiaires de cette opération sont les banques (encore!) et les pays prêteurs mais certainement pas les citoyens grecs.

Ajoutons à cela que ce programme de soutien à la Grèce et le nouveau

mécanisme de soutien aux États membres en difficulté de 750 milliards sont conditionnés, d'une part, à un plan d'austérité drastique, aux conditions du FMI dont on connaît la dureté envers les services publics et, d'autre part, au « *ferme engagement d'accélérer l'assainissement budgétaire, dans les cas où cela se justifie* »...



La première crise avait été financière, la seconde budgétaire, la prochaine bataille sera économique et sociale. Deux notions totalement oubliées dans les plans actuels. Les plans de rigueur et d'austérité se multiplient déjà dans les États membres de l'Union: la Grèce, l'Espagne, le Royaume-Uni, la Roumanie, l'Irlande ont tous annoncé des réductions drastiques de leurs budgets et principalement des coupes sévères dans les services publics!

La lutte contre les marchés s'est acquise à un prix lourd pour l'économie que paie actuellement le travailleur. Nous n'avons pas fini de nous mobiliser... ■

### Un dossier phare avéré: le climat

Au-delà de la priorité d'actualité qui s'est imposée à l'agenda, le dossier phare de la présidence belge, tel qu'annoncé par le programme des priorités de la présidence belge de l'Union européenne, est le climat. Après l'échec de la conférence de Copenhague et en vue de la conférence de Cancun en décembre prochain, la Belgique joue une grande part de sa crédibilité internationale en menant la délégation européenne lors de cette grand-messe environnementale. Il s'agit de montrer que les engagements pris par l'Europe à Copenhague sont non seulement tenus mais aussi rapidement réalisés, afin d'ouvrir la conférence dans un climat de confiance: les pays en développement attendent que les pays les plus responsables des gaz à effet de serre passent à l'action. Le temps des textes juridiques et déclarations politiques est en effet révolu, il faut passer aux actions concrètes. C'est par ce biais que l'Union européenne gagnera en crédibilité, en capacité de leadership et de consensus, bien plus qu'en revenant avec des approches conceptuelles et des discussions juridiques abscones. Si seulement ces beaux principes énoncés par le ministre belge du Climat et de l'Énergie étaient enfin appliqués à la politique socio-économique européenne!



[www.borzee.be](http://www.borzee.be)

Centre Nature de Borzée

Hameau de Borzée 4 - 6980 La Roche-en-Ardenne Tel. 084 41 17 87 - Fax. 084 41 23 03 - reservation@borzee.be  
Réduction pour tous les affiliés de la CGSP sur présentation de la preuve d'affiliation.



# Pour une taxe sur les transactions financières

*Une taxe de 0,05 % sur les transactions financières spéculatives pourrait rapporter plus de 500 milliards d'euros dès 2011, dont 2,7 milliards d'euros rien qu'en Belgique. C'est ce que réclame la FGTB pour financer un plan de relance de l'emploi.*

Selon un récent rapport adressé au Parlement européen par un groupe d'économistes, le volume annuel des transactions financières internationales est évalué à 70 fois le PIB mondial, soit de l'ordre de 3 millions de milliards d'euros! Seuls 2 % de ces transactions financières se rapportent à des échanges de biens et services, autrement dit à l'économie réelle, le reste consistant pour l'essentiel en produits dérivés.

Ces produits dérivés (88 % des transactions financières au niveau mondial) se sont vus reconnaître par les marchés une valeur distincte des actifs qu'ils étaient censés couvrir, avant de devenir l'instrument privilégié de spéculateurs sans scrupule.

Les marchés financiers, dont la raison d'être était de faire se rencontrer l'offre et la demande de capitaux, ont ainsi fait éclore une gigantesque bulle spéculative, détachée de tout ancrage économique réel. C'est ce système qui est à l'origine de la crise profonde que nous vivons.

## L'argent pour l'argent

D'un coin à l'autre du globe, des masses monétaires titanesques sont ainsi déplacées au gré des spéculateurs, provoquant des conséquences terribles sur l'économie réelle. Les hedge funds, ou fonds spéculatifs, véritables armes

de spéculation massive ont ainsi pu lourdement spéculer sur l'affaiblissement des finances publiques d'un État comme la Grèce.

Les spéculateurs, fuyant le marché devenu moribond des subprimes, ont massivement déplacé leurs capitaux sur les marchés du pétrole et des denrées alimentaires, créant une flambée des prix du pétrole et du blé. Leur action irresponsable a aussitôt entraîné une augmentation de 10 % du nombre d'êtres humains souffrant de la faim alors que les 25 milliards de dollars de rétributions distribués en 2009 par les hedge funds permettraient, d'après la FAO, de faire disparaître la faim dans le monde!

Non seulement il va falloir remettre de l'ordre dans tout ça en réglementant les marchés financiers, mais il va falloir que ceux-ci réparent les dégâts qu'ils ont occasionnés. L'OCDE annonce une reprise lente sans création d'emplois et les États qui ont aidé les banques ont dû s'endetter. Ils n'ont donc pas les moyens de mener des politiques de relance efficaces. Or l'argent existe ; il faut qu'il soit redirigé vers l'économie et la création d'emplois.

Une taxe minimale sur les transactions financières est une des solutions en discussion.

Pour les champions des allers-retours spéculatifs à court terme sur les marchés des changes, des dérivés, des matières premières ou des denrées alimentaires, l'impact sera suffisamment significatif pour que l'on puisse nourrir les caisses publiques et dissuader la spéculation.

Pour être efficace, il est bien entendu hautement préférable que le champ

d'application du dispositif soit mondial. Une telle taxe pourrait rapporter 1 % du PIB mondial, soit près de 500 milliards d'euros. Rien qu'en Europe, son rendement s'élèverait à 200 milliards d'euros environ.

Les chefs des groupes politiques du Parlement européen réunis en session à Strasbourg se sont tous prononcés, le 18 mai, en faveur d'une taxe sur les transactions financières, même si le sujet divise encore les conservateurs du Parti Populaire Européen.

## Même le FMI le dit...

Le Fonds monétaire international (FMI) s'est aussi penché sur la question et est arrivé à la même conclusion. Il propose au G20 regroupant les 20 pays les plus riches du monde, de prélever deux types de taxes sur les transactions financières.

La première, baptisée « Financial Stability Contribution » (FSC), ou taxe sur les institutions financières, pondérée en fonction des risques pris par celles-ci, servirait à alimenter un fonds de garantie en cas de nouvelles banqueroutes et à compenser éventuellement l'aide apportée par les États au sauvetage des banques.

La seconde, baptisée « Financial Activities Tax » (FAT), de 0,2 à 0,4 % du PIB, serait prélevée sur les profits et les rémunérations de l'ensemble du secteur financier, assureurs et fonds spéculatifs compris pour alimenter les budgets généraux des États.

Le sujet sera à l'agenda du G20 qui se réunit les 26 et 27 juin au Canada.

La crise financière a déjà provoqué la perte de sept millions d'emplois en Europe. Ce sont les spéculateurs qui ont causé cette crise, c'est donc à eux de payer la note! ■





# Interrégionale de Bruxelles

## Bruxelles définit ses priorités

*Le 1<sup>er</sup> mai bruxellois a été l'occasion de resserrer les rangs au sein des forces socialistes de la capitale et de rappeler que les véritables enjeux pour les citoyens et les travailleurs de la Région sont l'emploi, la formation, le logement, etc. Dans la perspective des tout prochains congrès statutaires, la FGTB de Bruxelles a rappelé ses priorités.*

Cette année comme les précédentes, la fête du travail a réuni quelque dix mille personnes autour de la place Rouppe, au centre de Bruxelles. Ce fut l'occasion d'un rassemblement des forces de gauche autour d'un concert gratuit aux accents multiculturels.

Juste avant les festivités, un meeting sur le thème de *l'action syndicale à Bruxelles au tournant 2010* s'était déroulé, devant un parterre de militants, dans l'auditorium de la CGSP, place Fontainas.



Jef Baeck, président de la Fédération des mutualités socialistes du Brabant (FMSB) a placé son intervention sous le signe de la crise économique et sociale pour fustiger les libéraux du nord et du sud du pays pour leur responsabilité dans la chute du gouvernement et de rappeler l'importance toute relative du problème institutionnel causé par la non scission de l'arrondissement électoral de BHV à un moment où les véritables enjeux politiques sont de nature socioéconomique. Dans le contexte de crise économique et politique que nous traversons, le financement de la sécurité sociale fédérale demeure la priorité absolue. Une régionalisation de la Sécu ne serait favorable à aucune des

parties. Et le président des mutualités de s'indigner du jeu des banques qui, après avoir été secourues par l'État, n'assument que difficilement leur rôle de prêteur, plus préoccupées par le maintien des méthodes du passé que par le souci de contribuer à la relance. En fait, les banques sont en train de refaire du profit sur le dos des entreprises et des particuliers. Ce qui conforte toute la pertinence de la volonté de régulation ainsi que de l'idée de créer une grande banque publique qui ferait figure de référence parmi les institutions financières.

C'est ensuite le bourgmestre de Bruxelles, Freddy Thielemans, qui a plaidé pour une approche plus universaliste et pragmatique de la politique, de manière à ce qu'elle soit en phase avec les véritables enjeux, ceux qui touchent les citoyens dans leur quotidien, mais également ceux qui participent à l'intérêt collectif, notamment au travers de services publics correctement financés et organisés pour pouvoir rencontrer leurs missions et assurer la solidarité.

Enfin, c'est le secrétaire général de la FGTB de Bruxelles, Philippe Van Muylder, qui est monté à la tribune pour rebondir sur les propos des deux premiers intervenants et dresser le constat des spécificités bruxelloises. Premier

pôle économique du pays la Région a son rôle à tenir sans pour autant en avoir les moyens. En effet, avec l'augmentation de sa population, mais également son statut de capitale belge et européenne, la Région de Bruxelles-Capitale doit assumer toujours plus de services qu'elle doit financer avec des ressources propres qui s'amenuisent d'année en année. En cause : une paupérisation croissante due à un taux de chômage élevé et à la hausse des prix de l'immobilier qui engendrent une baisse des recettes de l'impôt sur le revenu des habitants.

Nous en appelons donc à la reconstruction de l'État social de service public qui garantisse une plus juste redistribution des richesses et permette ainsi de réduire les inégalités sociales. Pour y parvenir, il est indispensable de refinancer notre Région à hauteur de 500 millions d'euros par an! Sans cela, Bruxelles, déjà étranglée, va droit dans le mur.

Voilà les défis que nous défendrons lors des prochains congrès statutaires où nous mettrons en avant **un modèle de développement qui soit à la fois juste, durable et soucieux de la défense et du bien-être des travailleurs. C'est-à-dire basé sur la solidarité assurée au travers de nos services publics.**

**Tel est l'enjeu des congrès à venir, tel est le seul et véritable enjeu des prochaines élections!**

Jean-Pierre Knaepenbergh,  
Secrétaire général IRB-BIG

[www.cgsp-acod-bru.be](http://www.cgsp-acod-bru.be)



## Aux urnes, Camarades!

C'est reparti pour un tour.

Alors que bon nombre d'entre nous se débattent contre les effets de la crise du monde libéral, quelques politiciens, certainement pour de sombres calculs électoraux, ont décidé de faire tomber le gouvernement.

Les premières réactions des électeurs wallons sont mitigées. C'est avec des pieds de plomb que nous irons effectuer notre devoir électoral.

Pourtant le moment est crucial. Nous devons profiter de ces élections pour donner aux partis progressistes plus de poids à la Chambre et au Sénat.

Lors du dernier scrutin, je m'étais permis de vous sensibiliser au vote à gauche. Depuis lors, nos contacts avec le Parti Socialiste ont continué dans un climat très positif pour les postiers.

Nous avons pu défendre notre vision du contrat de gestion, les relais politiques ont bien fonctionné, même si ce n'est jamais parfait, notre voix a été entendue.

Dans le cadre de la transposition de la 3<sup>ème</sup> directive européenne en droit belge, c'est avec détermination que le Parti Socialiste a défendu nos revendications dans le but d'éviter au maximum le dumping social.

Tout cela au grand dam du monde libéral.

Je dois dire en vérité que de très bons contacts ont été pris avec les membres d'Ecolo qui, de l'opposition, relaient nos revendications.

N'hésitons pas en ce mois de juin à traduire lors du vote la satisfaction qui est la nôtre dans le combat de tous les jours, à trouver au sein de partis politiques démocratiques des hommes et des femmes qui comprennent encore nos problèmes.

Moi, je n'irai certainement pas voter avec des pieds de plomb, je sais où porter mon choix, j'espère que vous aussi.

Alors rendez-vous dans l'isoloir et montrons au reste du pays que la Wallonie sortira gagnante du prochain scrutin.

*Michel MEYER*  
*Secrétaire général*

## Mise aux choix des services - Nouveautés

Ce 6 mai, lors de la Commission Paritaire, l'Entreprise nous a présenté de nouvelles règles en matière de mise au choix des services chez Mail C & D.

### Nouveautés importantes

■ Lors de chaque réorganisation, si cela débouche sur une diminution de service, ce sont d'office les titulaires les moins anciens qui perdent leur service.

Par fonction :

- si impact sur D2 tri de nuit → le plus jeune D2 titulaire perd son service
- si impact sur D3 distribution collect → le plus jeune D3 distribution/collect perd son service

*cf. dégommeage prévu dans Géoroute I, II et III.*

■ Les agents qui conservent un service de titulaire pourront décider de rester « titulaires » du service qui reprend le plus haut pourcentage de leurs anciennes tâches. En cas de refus, ils participent, comme les autres, à la mise au choix des services vacants.

*La règle des 50 % est donc supprimée. On prend en compte l'ensemble des tâches et non plus le seul trajet de distribution pour les agents des postes distributeurs.*

■ Lors de la mobilité nationale, les agents seront toujours affectés au bureau portant le code mécanogra-

phique de la future plate-forme.

*C'est très important, les emplois proposés seront des emplois en service général, les règles existantes en vue de participer à la mobilité locale restent d'application.*

■ La mobilité locale se fait sur base de l'ancienneté d'entreprise par ordre de priorité :

- a) aux agents statutaires du bureau
- b) aux agents statutaires du cluster mail
- c) aux agents contractuels du bureau
- d) aux agents contractuels du cluster mail.

*Revendication de la CGSP lors des dernières grèves: donner aux contractuels l'opportunité d'obtenir un emploi à long terme entre deux réorganisations ou mobilité locale.*

*Ce n'est pas le titulariat, mais cela permet, sur la seule base de l'ancienneté d'entreprise, d'obliger le management à octroyer les services d'une manière visible.*



■ Les emplois vacants dans les bureaux appelés à rejoindre une plate-forme ne seront plus octroyés qu'aux statutaires titulaires d'un poste fixe dudit bureau.

Si des emplois restent vacants, ils sont octroyés à long terme aux statutaires du cluster mail, ensuite aux contractuels du cluster sur base de l'ancienneté d'entreprise.

*Pourquoi ne plus titulariser tous les services dans les bureaux appelés autres que la plate-forme?*

*De plus en plus, la majeure partie*

*du travail se fera à la plate-forme. La priorité est donnée aux agents de la plate-forme lors de la mobilité locale en vue d'occuper ces services. Il est donc important que le maximum d'agents statutaires soient dans le cadre de la plate-forme, tout en leur permettant d'occuper à long terme un emploi dans le bureau de leur choix au sein du cluster mail.*

D'autres règles sont modifiées ou restent d'application.

Vos délégués recevront les nouveaux textes, n'hésitez pas, contactez-les.

Que penser de ces modifications :

- l'abandon de la règle des 50 % est une bonne chose. Tout est clair dès le début, les titulaires les plus anciens resteront titulaires. Bien sûr leur service aura sans doute été modifié et ce sera à eux de choisir s'ils veulent rester sur ce service ou le délaissé. Ils pourront ensuite participer à la mobilité locale.

- enfin, les contractuels ne seront plus soumis à la seule volonté de leur chef immédiat. Leur ancienneté d'entreprise est reconnue même s'ils ne deviennent pas titulaires, ils pourront dorénavant effectuer tous les jours le même service.

Nous savons très bien qu'il y a une différence entre la théorie et la pratique, nous devons être vigilants et ce grâce à vous. ■

# Mobilité Retail

Des discussions sont en cours en vue de réaliser, enfin, un travail de mobilité nationale au sein de Retail.

Cela devrait permettre de trouver une solution pour les agents H.O. qui ont perdu leur service suite à une fermeture de bureau.

Lors de ce travail, tous les agents seront concernés, statutaires et contractuels avec des ordres de priorité.

Nous devrions finaliser ce dossier dans les prochaines semaines.

Nous revendiquons cette démarche depuis de longs mois. On semble voir le bout du tunnel.

*Michel MEYER*  
Secrétaire général

## Écho de la commission paritaire de ce 6 mai 2010

### ÉLECTIONS 2010

La CGSP est intervenue pour que l'Entreprise prenne toutes les dispositions nécessaires en vue d'absorber le surcroît de travail lié aux élections et notamment de postposer les éventuelles réorganisations prévues pour la première quinzaine de juin.

### AUXILIAIRES DE DISTRIBUTION

En 2010, l'Entreprise envisage de recruter ± 280 équivalents temps plein (± 560 candidats) en qualité d'auxiliaires de distribution.

Ils seront incorporés dans des bureaux où cela ne peut avoir des répercussions sur le nombre de titulaires statutaires.

Rappel: il est prévu 1 000 équivalents temps plein dans ce réseau au final.

### SERVICE DE NETTOYAGE

Une action spéciale est envisagée vis-à-vis du personnel cleaning dans le cadre d'une « journée des services de nettoyage ».

La CGSP est vertement intervenue auprès de la Commission Paritaire pour dénoncer les économies réalisées dans ces services, notamment par:

- le non-remplacement, ou partiellement, du personnel absent;
- les horaires trop stricts pour les équipes volantes.

La CGSP exige que l'Entreprise respecte les heures de service prévues. Au lieu d'organiser un événement ponctuel, la première reconnaissance est de payer le personnel comme il se doit.

### ÉTUDIANTS

Bon nombre de candidats ont été rejetés parce qu'ils avaient renseigné un lien de parenté avec un agent de La Poste autre que père ou mère.

Cela n'avait pas été vérifié les autres années.

Dès lors, ces candidats sont placés sur une liste noire et ne pourront être recrutés.

La CGSP a exigé une solution rapide pour garantir du personnel en suffisance pour la période des vacances.

Sans doute, certains ont-ils triché, mais pourquoi n'avoir pas contrôlé avant...

La Poste va revoir sa position. Soyez attentifs si vous connaissez des gens concernés. ■





## L'accident du travail, comment éviter les préjudices

Trop de travailleurs à la STIB sont victimes de préjudices dus à la méconnaissance des règles à suivre en cas d'accidents du travail. Dès lors, il nous semblait important de résumer les informations les plus pertinentes à ce sujet afin d'éviter des surprises désagréables.

### Qu'est-ce qu'un accident du travail ?

« *Tout accident qui peut survenir du fait de et durant l'exercice du contrat de travail et qui provoque une lésion* ».

Par conséquent, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Un événement soudain (pas une accumulation de mauvaises conditions)
- Une cause externe (donc contenir un élément qui en est à l'origine, et pas une maladie)
- Provoquant une lésion (blessure)
- Durant le travail (et sur les lieux d'exécution)
- Ayant un rapport avec le travail (présupposé sans preuve du contraire).

### Qu'est-ce qu'un accident sur le chemin du travail ?

« *Un accident qui se produit sur le chemin vers/depuis le travail* »

Dans ce cas, la victime doit pouvoir prouver :

- Qu'elle se trouvait sur le chemin normal ou habituel du travail
- Que l'accident s'est produit au cours de l'un de ces trajets
- Qu'il y a lésion (blessure)
- Que l'accident s'est produit dans un laps de temps normal par rapport aux heures de travail.

Afin de confirmer la véracité des faits, il y a tout intérêt à invoquer des témoins directs ou indirects.

**Tout accident doit immédiatement être déclaré.**

### Que doit faire la victime d'un accident du travail ?

Il est indispensable que les règles suivantes soient suivies :

**1.** Tout membre du personnel, victime d'un accident du travail avec au moins un jour d'incapacité de travail a l'obligation de se présenter spontanément **le jour même ou au plus tard le lendemain** auprès du médecin-conseil d'un cabinet médical « ETHIAS ».

Les adresses et les heures de consultation des cabinets qui assurent le suivi médical organisé par l'assureur loi « ETHIAS » sont reprises dans l'avis au personnel G 6543.

**2.** En cas de prolongation et de rechute, le membre du personnel doit se représenter dans les mêmes délais chez ce médecin-conseil.

**3.** Il doit être en possession du document ETHIAS rempli par le médecin traitant, lequel reprend :

- le diagnostic
- le nombre de jours d'incapacité de travail
- une indication concernant le traitement.

Ce document peut être obtenu sur le lieu de travail, au cabinet médical ETHIAS et à la polyclinique du Lothier. À défaut de ce document, il doit obligatoirement être en possession du certificat médical établi par son médecin traitant et reprenant les éléments cités ci-avant.

Si le membre du personnel ne se rend pas chez le médecin-conseil désigné par ETHIAS dans la période indiquée ou s'il n'est pas en possession des documents adéquats indiqués ci-dessus, **ETHIAS refusera la prise en charge de l'incapacité de travail.**

**4.** Le membre du personnel accidenté qui est hospitalisé ou dans l'impossibilité médicale (justifiée par certificat) de se déplacer prendra, s'il est en état de le faire, contact avec ETHIAS entre 9h00 et 12h00 au numéro de téléphone suivant :

*pour les francophones :*

Aurore Van Kerckhoven

tél. 04 220 33 15

fax : 04 220 33 50

Dans ce cas, un examen à domicile ou à l'hôpital est possible.



travail en vue de vous prémunir en cas de défaillance dans la procédure administrative.

### Les recours

Les décisions de l'assureur loi sont sans appel. Il est seul décideur. Seules trois démarches sont possibles :

- La **CGSP** demande de façon motivée la révision de la décision.
- La **CGSP** demande un examen en commun avec un médecin expert défendeur désigné par elle.
- La **CGSP** cite l'assureur loi devant le juge du tribunal de travail.

### Transport en ambulance du membre du personnel grièvement blessé lors d'un accident du travail

Afin d'éviter toute confusion, il est rappelé qu'en cas d'accident du travail avec blessé grave, il doit être fait appel au numéro d'urgence « 100 » pour faire transporter la victime vers l'hôpital le plus proche.

La procédure de déclaration et d'expédition du formulaire 3010 reste d'application.

#### La victime doit :

- Compléter les rubriques la concernant dans le document 3010 disponible sur tous les lieux de travail
- Faire le récit de l'accident de façon **claire, précise et complète**
- Mentionner l'identité complète des témoins
- Indiquer l'identité complète d'un éventuel responsable de l'accident
- Donner les références complètes de sa mutuelle.

Si vous êtes seul, prévenez le dispatching en demandant un numéro d'objet.

Personne ne peut préjuger des suites possibles. Si vous attendez, la preuve de l'accident sera plus difficile à fournir ultérieurement.

#### Où la victime doit-elle se faire soigner ?

- Polyclinique du LOTHIER
- Quai aux Pierres de Taille n° 16 à 1000 Bruxelles
- Médecin traitant
- Sur le lieu de travail par un secouriste mais, en cas d'urgence, faire appel au « 100 ».

**Remarque:** en principe, la victime peut choisir librement son médecin, sauf lorsque l'employeur (ce qui est le cas à la STIB) ou l'assureur ont créé leur propre service pharmaceutique ou hospitalier dispensant des soins gratuits.

#### Reconnaissance de l'accident :

Si l'assureur loi ne reconnaît pas ou met l'accident de travail en suspens, celui-ci **doit** prévenir par écrit votre mutuelle afin qu'elle vous couvre dans l'attente d'une décision définitive.

**Remarque:** par prudence, prévenez votre mutuelle lors d'un accident de

#### La reprise

Seul le médecin du travail autorise la reprise, à un travail adapté ou non, à la suite d'un accident du travail.

#### Domages causés à des appareils

Les prothèses ou orthopédies endommagées suites à un accident du travail sont couvertes à charge de l'assureur.

Ces interventions sont subordonnées à :

- La déclaration de l'accident du travail selon la procédure énoncée ci-dessus.
- La présentation des objets au bureau de la Gestion des absences avant les 10 jours qui suivent les fait.

**En cas de litige: vos délégués sont à même de faire valoir vos droits. Consultez-les! ■**

# Régionale de **Namur-Luxembourg**

## Appel à candidatures pour des mandats de délégué et de propagandiste

### Mouvement Luxembourg Sud:

- Dépôt d'Arlon → 1 mandat de délégué
- Dépôt de Florenville → 1 mandat de délégué (déjà en cours)

### Mouvement Luxembourg Nord:

- Dépôt de Manhay → 1 mandat de propagandiste

### Mouvement Ohey:

- Dépôt d'Ohey → 1 mandat de délégué
- Dépôt d'Andenne → 1 mandat de propagandiste
- Dépôt d'Havelange → 1 mandat de propagandiste

### Mouvement Salzennes:

- Dépôt d'Onoz → 1 mandat de propagandiste

- Dépôt de Mehaigne → 1 mandat de délégué
- Dépôt de Bauce (ex Malonne) → 1 mandat de propagandiste
- Dépôts de Salzennes et Bauce → 2 mandats de propagandiste

### Services Techniques:

- Atelier de Salzennes → 1 mandat de propagandiste
- Atelier d'Andenne → 2 mandats de propagandiste
- Atelier d'Arlon → 1 mandat de délégué
- Atelier d'Houffalize → 1 mandat de délégué

### Appointés:

- Service Contrôle Namur → 1 mandat de délégué
- Direction Générale → 1 mandat de délégué
- Atelier d'Andenne → 1 mandat de délégué

- Direction du Luxembourg → 1 mandat de délégué
- SRWT → 2 mandats de délégué

Les candidatures doivent parvenir au Secrétariat du Secteur TBM Namur Luxembourg **au plus tard pour le 14 juin 2010**:

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante: **Secteur TBM, 41 Rue de l'Armée Grouchy, 5000 NAMUR.**
- Soit par courriel à l'adresse suivante: [johan.lambert@cgsp.be](mailto:johan.lambert@cgsp.be)

Toutes les candidatures seront analysées par l'Exécutif régional. Si plusieurs candidatures sont recevables pour un même mandat, des élections seront prévues pour le dépôt, l'atelier ou le bureau concerné. ■

## Exercice d'imposition 2010 – Revenus 2009

Comme de coutume, la CGSP sera à la disposition de ses affiliés pour les aider à remplir leur déclaration fiscale. Ci-dessous, vous trouverez les permanences fiscales pour les deux provinces:

### ■ CGSP Namur

3 juin 2010  
de 9h30 à 16h00 sur rendez vous

### ■ CGSP Namur

14 juin 2010  
de 8h30 à 16h00 sur rendez vous

### ■ Dépôt de Florenville

16 juin 2010  
de 9h30 à 16h00 sur rendez vous

### ■ Dépôt de Menuchet

16 juin 2010  
de 14h00 à 15h30 sur rendez vous

### ■ CGSP Namur

17 juin 2010  
de 8h30 à 16h00 sur rendez vous

### ■ Dépôt de Marloie

23 juin 2010  
de 9h00 à 11h00 sur rendez vous

J'attire votre attention sur l'importance de vous munir des documents nécessaires au calcul de vos impôts (fiche de rémunération, revenu cadastral, fiche de congés payés, prêts, assu-

rance-vie, épargne pension, pension alimentaire, ristournes diverses...

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au: 0475/70 00 90

*Johan Lambert*  
Secrétaire régional

# Régionale de Charleroi

Cher(e)s camarades,

Une assemblée générale des allocataires sociaux est prévue le mercredi 16 juin 2010 à 14h00 à la Régionale de Charleroi.

L'ordre du jour sera

- 1) Présentation du nouveau secrétaire régional
- 2) Programmation sociale 2009-2010
- 3) Pourcentage socio-économique
- 4) Divers.

Nous espérons vous y rencontrer

nombreux pour passer un après-midi agréable. À bientôt

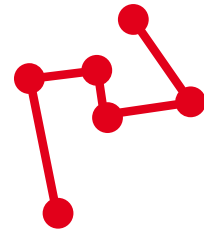
PS: pour toutes personnes désirant recevoir les convocations, les informations ou autres renseignements par mail, vous pouvez communiquer vos adresses mail à:

carmino.fasano@cgsps.be

*SAYE Francis,  
Président des allocataires sociaux*

*FASANO Carmino,  
Secrétaire Régional*

**Comme chaque année, une permanence fiscale se tiendra à la régionale de Charleroi, le mardi 15 juin 2010 à partir de 9h00.**



## À LIRE

### Requiem pour la presse socialiste, La gauche sans voix

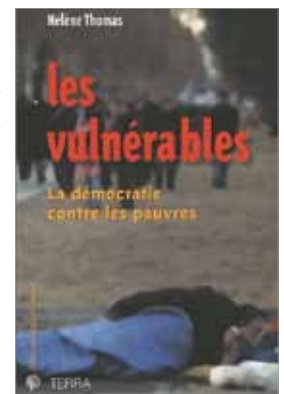
La gauche n'a plus de presse écrite, quotidienne ou hebdomadaire, elle est sans voix en Belgique francophone. À travers l'histoire du "Peuple", de "La Wallonie" et du "Matin", depuis les années cinquante jusqu'au début du siècle actuel, Robert Falony, qui a passé un demi-siècle de carrière professionnelle dans cette défunte presse (Le Peuple, La Wallonie, Le Matin), raconte le lent naufrage de la presse socialiste, et ressuscite aussi des figures oubliées du journalisme. Il fait le constat que la grande presse, malgré ses "débats", a renoncé à tout engagement pour une société meilleure. Elle est, en ce sens, "apolitique"...



**Robert Falony, Requiem pour la presse socialiste, La gauche sans voix, Éditions Couleur Livres, 2010, 120 p.**

### Les vulnérables: la démocratie contre les pauvres

Depuis le début des années 1980, les démocraties et les organisations internationales ont modifié leur approche des populations défavorisées, revenant sur plus de deux siècles de développement et de mise en oeuvre des idées progressistes de promotion sociale et d'accès à la citoyenneté. La notion de vulnérabilité est la pierre angulaire de ce changement. Désormais la guerre est déclarée non plus à la pauvreté mais aux pauvres. Ils ne sont plus traités comme des citoyens malheureux ou mal intégrés mais comme des incapables. Cet ouvrage revient d'abord sur les fondements de cette révolution conceptuelle. Une archéologie des termes permet de comprendre comment ils se sont généralisés dans les discours publics depuis la fin du dernier millénaire. Comment ce remplacement de l'égalité par l'équité, de la liberté par la dignité, de la fraternité par la responsabilité s'est-il opéré? Sur quels principes juridiques fondamentaux et politiques contradictoires, néanmoins conciliés dans une nouvelle théorie sociale, s'appuie-t-il? *Hélène Thomas est professeur d'études politiques à l'université d'Aix-en-Provence.*



**Thomas Hélène, Les vulnérables: la démocratie contre les pauvres, Éd Le Croquant, coll. Terra, 2010, 254 p.**

### Rudolf Brazda. Itinéraire d'un Triangle rose

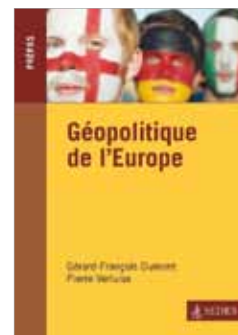
Le probable dernier « Triangle rose » survivant des camps nazis, Rudolf Brazda, livre à l'aube de ses 97 ans un témoignage unique et bouleversant sur l'histoire des déportés pour homosexualité. Matricule 7952 au camp de concentration de Buchenwald à partir de 1942, Rudolf Brazda sera condamné deux fois par le régime nazi en raison de son homosexualité, puis déporté. Il a passé 32 mois à Buchenwald, jusqu'à sa libération en avril 1945 et réside depuis dans l'est de la France. Le témoignage de Rudolf Brazda constitue une facette d'une vérité historique assez peu documentée, la déportation pour homosexualité. Sous le nazisme, plus de 50 000 homosexuels ont été condamnés, et entre 5 000 et 15 000 homosexuels ont été déportés dans les camps de concentration, où la grande majorité sont morts.



Jean-Luc Schwab, *Rudolf Brazda. Itinéraire d'un Triangle rose*, Éd. Florent Massot, 253 p.

### Géopolitique de l'Europe

De tous les continents, l'Europe est celui dont la définition suscite régulièrement les plus vives controverses. Où commence-t-elle? Où s'arrête-t-elle? Cette géopolitique de l'Europe traite du territoire composite qui s'étend de l'Atlantique à la vaste Russie. Sa configuration en a été profondément remodelée depuis la fin de la Guerre froide. L'Union européenne des 27 y est l'un des acteurs, aux côtés d'un ensemble d'États et d'institutions qui concourent à une dynamique européenne complexe. Gérard-François Dumont et Pierre Verluise se penchent sur tout un ensemble de paramètres qui tiennent des mutations sociales, économiques et géodémographiques. Ils analysent dans quelle mesure elles concourent à majorer ou à minorer la puissance de l'Europe communautaire.



Gérard-François Dumont et Pierre Verluise sont professeurs de géographie et de géopolitique à La Sorbonne. Le second est également directeur du site géopolitique [diploweb.com](http://diploweb.com)

Gérard-François Dumont et Pierre Verluise, *Géopolitique de l'Europe*, Sedes, Coll. Impulsion, Paris, 2010, 320 p.

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Une crise peut en éclipser une autre !
- 4-6 / Dossier • Bientôt la présidence belge et ses priorités
- 7 / Analyse • Pour une taxe sur les transactions financières
- 8 / IRB • Bruxelles définit ses priorités

Internet : [www.irw-cgsp.be](http://www.irw-cgsp.be)

### Infos POSTE

- 9 / Édito • Aux urnes, Camarades !
- 10 / Mise aux choix des services - Nouveautés
- 11 / Mobilité Retail
- 11 / Écho de la commission paritaire de ce 6 mai 2010

### Infos TBM

- 12 / STIB • L'accident du travail, comment éviter les préjudices
- 14 / Régionale de Namur-Luxembourg  
Exercice d'imposition 2010 – Revenus 2009
- 15 / Régionale de Charleroi
- 15-16 / À lire



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP

Éditeur responsable : Francis Wégimont - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11